

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAISSAC

se réunira, en séance ordinaire le 19 mai 2022, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

Choix sur les priorités concernant l'aménagement paysager d'espaces naturels et cultivés
du vallon de l'Aiguebelle à vocation patrimoniale et touristique
Questions diverses

Le rétroprojecteur étant nécessaire, le Conseil Municipal se réunira dans la salle des
mariages de la mairie.

Fait à SAISSAC, le 12 mai 2022

Le Maire

